



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Fort-de-France, le 18 novembre 2016

Invitation presse

Eugène LARCHER, Maire de Les Anses d'Arlet, et Fabrice MORIO, Directeur des Affaires Culturelles de Martinique, signeront une Convention territoriale de développement culturel pour les années 2016-2018, le lundi 21 novembre à 17h00 en Mairie de Les Anses d'Arlet.

La Convention territoriale de développement culturel conclue pour trois ans est un accord cadre de coopération entre l'Etat/ministère de la Culture et de la Communication et une collectivité territoriale afin de mener à davantage de cohérence et de lisibilité des interventions publiques en matière de politique culturelle sur un territoire et permettre autant la mise à plat et la mise en perspective des moyens mobilisés par les partenaires sur ce territoire.

Avec la signature de la présente convention, la Ville de Les Anses d'Arlet et l'Etat/DAC Martinique se fixent pour les trois années à venir des objectifs d'étude et de valorisation des patrimoines immatériels et matériels, d'appropriation du Livre et du Cinéma par la population en les diffusant sous formes dynamiques, de développement de l'éducation artistique et culturelle notamment des plus jeunes, de préservation de la mémoire et de l'identité culturelle locale.

La convention porte sur 2016 à 2018 et fait l'objet d'une programmation et d'évaluations annuelles. Pour l'année 2016, celle-ci représente un montant de 145 564 €, soutenu à hauteur de 20 300 € par l'Etat/DAC Martinique et 125 564 € par La Ville de Les Anses d'Arlet et ses autres partenaires.

La presse est invitée à la signature de cette convention territoriale de développement culturel, lundi 21 novembre à 17h00 à la Mairie de Les Anses d'Arlet.